

La prévention de la pénibilité échappe-t-elle aux débats et à la prévention des RPS ?



Société de Médecine et de Santé au Travail de Strasbourg



*Les Hôpitaux
Universitaires
de STRASBOURG*

EECKELS Jeff, Psychologue du travail,
Service de pathologie professionnelle et médecine du travail

Dr NOURRY Nathalie

Dr ECKENFELDER Dany

Pr GONZALEZ Maria

22 mai 2014

Introduction - Contexte

- La pénibilité non abordée dans les débats sur les RPS (scientifiques, réglementaires, techniques)
- Ex : l'accord cadre sur les RPS de la fonction publique

RPS et facteurs de RPS

Les RPS selon l'INRS regroupent

Le stress au travail

Les violences externes

Les violences internes

Les facteurs de RPS selon le collège d'expertise (rapport Gollac & Bodier)

L'intensité
du travail et
le temps de
travail

Les
exigences
émotionnelle
s

Le manque
d'autonomie

Les conflits
de valeur

La mauvaise
qualité des
rapports
sociaux au
travail

L'insécuri
té de la
situation
de travail

Les facteurs de stress selon l'INRS (ED 5021) sont ceux liés

A l'environnement physique et technique

Au contenu même du travail

A l'organisation du travail

Aux relations de travail

A l'environnement socioéconomique de l'entreprise

Similitudes

facteurs RPS / facteurs « pénibilité »

Facteurs RPS

- Intensité du travail
- Exigences du travail
- Environnement physique et technique

Facteurs « pénibilité »

- Contraintes physique marquées (postures pénibles) et rythmes de travail (travail répétitif)
- Certains rythmes de travail (travail de nuit)
- Environnement physique agressif

Démarche CPO / TMS dans les CH périphériques

Convention CNRACL-HUS-CH périphérique



Intervention d'un psychologue du travail dans les CH
périphériques



Mise en place d'un comité de pilotage

Démarche CPO / TMS dans les CH périphériques

Phase 1

Identification des
contraintes en lien
avec le travail

Par l'intermédiaire de
questionnaires et
d'entretiens
individuels



Phase 2

Restitution des
résultats aux
agents de l'UF

Choix d'une
dimensions du travail
sur laquelle l'équipe
souhaite agir



Phase 3

Réunions du
groupe de
travail

Groupe composé de
tous les volontaires
de l'UF

Le groupe recherche
des actions visant
l'amélioration des
conditions de travail



Phase 4

Validation des
pistes d'actions

Validation par les
décideurs

Démarche CPO / TMS dans les CH périphériques

Voici un exemple de tableau de bord comportant des actions envisagées par une équipe pour diminuer les interruptions de tâches :

→ tableau de bord 1

→ [tableau de bord 2](#)

Conclusion

- Débattre et chercher des actions de prévention sur les RPS dans une entreprise conduit à :
 - adopter une vision systémique du travail
 - aborder les notions de pénibilité

Si vous avez des questions qui vous viennent :

EECKELS Jeff, *Psychologue du travail*
Service de pathologie professionnelle et médecine du travail
Jeff.eeckels@chru-strasbourg.fr

Dr Nathalie NOURRY, responsable du projet,
Service de pathologie professionnelle et médecine du travail
Nathalie.nourry@chru-strasbourg.fr



Nous remercions Le Fond National de Prévention de la CNRACL qui a participé au financement de ce projet

